

# Sclérophore givré

*Sclerophora peronella*

**STATUT**

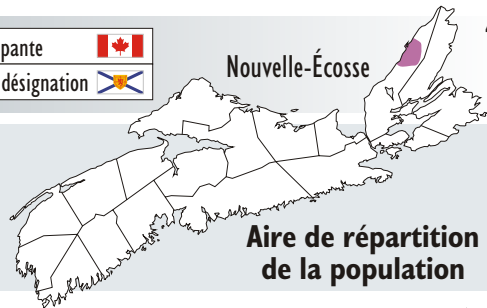
Préoccupante



Aucune désignation



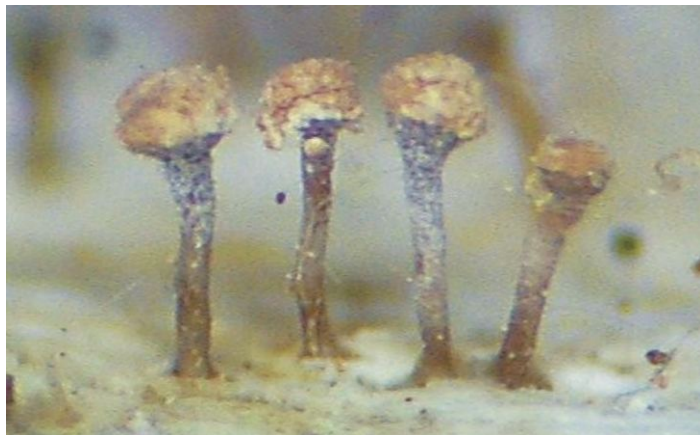
Nouvelle-Écosse



45

On trouve le sclérophore givré près du mont Sugarloaf et de la rivière Margaree, au Cap-Breton.

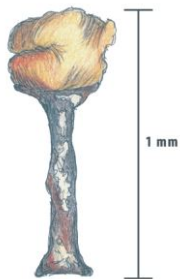
**Aire de répartition de la population**



© STEVE SELVA

## Description de l'espèce

Un lichen qui comporte de minuscules apothécies rose pâle (structures sporifères) s'élevant sur une tige brun rougeâtre de 0,5 à 1 mm. Une substance poudreuse blanchâtre à jaune brun couvre (« givre ») le dessus du lichen. Le thalle (partie principale) du lichen se trouve dans l'arbre où il pousse et, par conséquent, n'est pas visible.



© JENNIFER MCKINNON

© MÉTIE



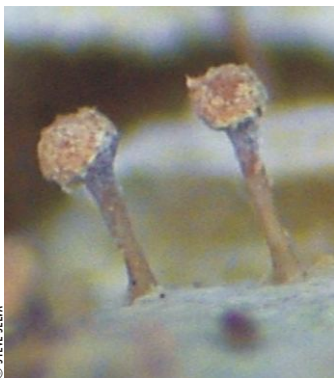
© ROB CAMERON



On l'observe habituellement dans des forêts anciennes de feuillus, dans le duramen et l'aubier d'érables rouges.

## Faits intéressants

- Ce lichen est très rare dans la majeure partie de son aire de répartition mondiale.
- L'ensemble de l'aire de répartition connue de cette espèce au Canada occupe une superficie totale de moins de un mètre carré.
- Le sclérophore givré est une espèce indicatrice des forêts anciennes.



© STEVE SEIVA

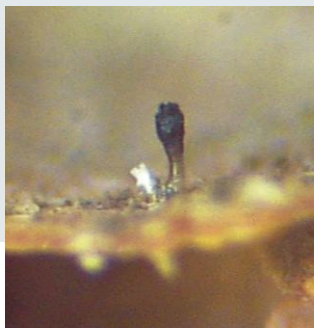
## Espèces similaires

Il existe plus de 45 espèces de lichens calicioïdes en Nouvelle-Écosse. On peut les distinguer à l'aide d'un microscope en comparant leurs spores et leurs apothécies. Cherchez l'espèce sur les érables rouges dans les forêts anciennes.



© STEVE SEIVA

*Chaenotheca servitii*



© STEVE SEIVA

*Phaeocalicium minutissimum*

## Menaces à la survie de l'espèce

- L'exploitation forestière réduit les peuplements anciens dont dépend le sclérophore givré.
- La diminution du nombre d'érables rouges, probablement en raison des pluies acides.
- Le manque de connaissances nous permettant de déterminer sa répartition.

## Ce que vous pouvez faire

Renseignez-vous sur les lichens calicioïdes, apprenez à les reconnaître et signalez toute observation! Faites la promotion de pratiques forestières durables. Les propriétaires de terres à bois peuvent conserver les forêts anciennes sur leurs propriétés.



© BRENNAN CAVERHILL



© BRENNAN CAVERHILL

## Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

**Organismes à contacter :** METNE, 902-424-2176

**Renseignements :** [www.registrelep.gc.ca](http://www.registrelep.gc.ca)

**Rapports d'observation :** 1-866-727-3447 ou [sightings@speciesatrisk.ca](mailto:sightings@speciesatrisk.ca)